



## **CHRONIQUE PRISON – JUSTICE**

### **NOVEMBRE 2019**

**1/2 novembre** Radicalisation : sept policiers ont été récemment désarmés. Le préfet de police a été auditionné à l'Assemblée Nationale Mercredi.

Le tireur de BAYONNE mis en examen pour « tentative d'assassinat ». M. SINKE a été placé en détention provisoire. « Altération partielle de son discernement » a conclu l'expert psychiatre.

Au procès de Claude CHOSSAT, son statut de repentir fait débat. Il est accusé « d'assassinat en bande organisée » par le de Richard CASANOVA en 2008. « CHOSSAT a jeté une lumière claire et précise qui a fait avancer des dossiers » Frédéric TANGUY ex-patron de la brigade criminelle d'AJACCIO.

Jean-Marie DELARUE président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme démissionne. Il dénonce vertement une absence d'écoute entre les membres (représentants d'associations, de syndicats etc....).

Le gouvernement dévoile son plan pour le « 93 ». Prime de fidélisation des fonctionnaires, renfort d'effectifs....

**3/4 novembre** A BEZIERS, une école et deux salles de classes incendiées. La soirée d'Halloween a été marquée par des violences urbaines.

MEDIATOR : le bal des experts pro SERVIER. 11 consultants ont été payés par le laboratoire pour réhabiliter le médicament.

Jean-Marie DELARUE claque la porte de la Commission nationale consultative des droits de l'homme 6 mois après sa nomination. Un projet de réforme des méthodes de travail de la commission a été rejeté.

**5 novembre** Prison : la libération sous contrainte réussit à limiter l'inflation carcérale. En 1 an, le nombre de personnes placées en semi-liberté ou sous bracelet électronique a bondi de 90%. Au 1<sup>er</sup> octobre 70818 détenus 874 ont été libérés sous contrainte, 56% de ces mesures exécutées sous bracelet électronique, semi-liberté 40%. Création d'ici 2022 de 2000 places dans les structures d'accompagnement vers la sortie (SAS). 1497 détenus dorment sur un matelas au sol (11% de plus qu'il y a 1an).

**6 novembre** La société des réalisateurs exclut Christophe RUGGIA. Dans une enquête publiée par « Médiapart » l'actrice Adèle HAENEL révèle avoir été victime de violences sexuelles par le cinéaste. « Le silence n'a jamais été sans violence. Le silence est une immense violence, un bâillonnement ». Adèle HAENAL.

Immigration : les points-clés d'une réforme. « On va précariser davantage des personnes qui sont déjà en situation de vulnérabilité » s'inquiète Médecins du Monde.

**7 novembre** La justice peine à poursuivre les violences sexuelles. Sur près de 33.000 plaintes

enregistrées en 2016, 73% ont été classées sans suite. Les poursuites se heurtent au huis clos, au « parle contre parole » et à la vulnérabilité des plaignantes face aux mis en cause.

Emplois fictifs : François BAYROU convoqué par les juges avec sept autres personnalités du parti centriste « aux fins de mise en examen » pour avoir utilisé illégalement des fonds européens.

Financement ; le procès pour escroquerie du Front National. Sept membres de l'ex-FN sont jugés à partir de mercredi pour « escroqueries et abus de confiance » concernant le financement des campagnes du parti d'extrême droite en 2012.

L'Observatoire international des prisons (OIP) en difficultés financières. Les aides publiques ont été divisées par 3, 6 régions ont arrêté tout versement. Pour éviter les licenciements (11 salariés aujourd'hui) la Présidente Delphine BOESEL va lancer une campagne de financement auprès des particuliers et d'organismes privés.

Portrait d'Etienne KLEIN, Directeur de recherche au Commissariat à l'Energie atomique. « L'univers de la prison me fascinait.... Je voulais comprendre les technique et les stratagèmes des détenus pour tenir ». Il a enseigné en prison à FRESNES.

**8 novembre** Adèle HAENEL : une enquête judiciaire ouverte. Le parquet s'est autorisé, il a ouvert une enquête pour « agressions sexuelles sur mineur ». Le réalisateur conteste le témoignage de la comédienne tout en reconnaissant avoir commis une « erreur ».

Affaire de la JOSACINE : les doutes d'une mère. Le 11 juin 1994, alors qu'elle passait le week-end chez un camarade de classe, Emilie TANAY, 9 ans, mourait empoisonnée. La mère de la petite Emilie a rencontré et longuement interrogé celui qui fut condamné pour « empoisonnement avec préméditation » à 20 ans de prison. Elle a écrit un livre « La réparation volontaire » suite à ces entretiens.

Un projet de loi contre la délinquance financière. Le texte devrait permettre au parquet de PARIS de coordonner les enquêtes les plus complexes.

**9 novembre** Pédophilie : l'Eglise débat de sa responsabilité. Réunis à LOURDES, les évêques de France devraient voter samedi sur le principe « d'une somme versée en reconnaissance de la souffrance ».

15 ans de prison requis contre CHOSSAT. Le « repentis » corse est accusé d'être le complice du meurtre de Richard CASANOVA en 2008. « Il avance à petits pas sur la vérité à laquelle il ne se convertit que lorsqu'il n'y a pas d'autre issue » Pierre CORTES Avocat général.

Deux policiers vont être jugés à PARIS pour violences volontaires. Ils sont les premiers depuis le début des « gilets jaunes ».

Affaire Adèle HAENAL. Comment « cela » peut-il arriver ? « Les monstres, ça n'existe pas. C'est notre société ! C'est nous, nos amis, nos pères ». « Il ne s'agit pas de censurer, mais d'avoir la parole ».

**10/11/12 novembre** Lula libéré après un an et demi de prison. L'ex-président brésilien, poursuivi pour corruption a été libéré sur décision du tribunal suprême du pays.

Une nouvelle affaire POLANSKI. Une photographe française accuse le réalisateur de l'avoir violée en 1975 à l'âge de 18 ans. Le cinéaste a « fermement contesté les faits » par la voix de son avocat.

MARSEILLE : deux rapports accablants sur la gestion de la ville. Les juges estiment que la ville est dans une « situation préoccupante ».

Le « repentis » corse Claude CHOSSAT condamné à 8 ans de prison. L'ancien voyou a été reconnu coupable de complicité dans l'assassinat en bande organisée de Richard CASANOVA en avril 2008.

Procès du Front National : les justifications alambiquées des prévenus. Six responsables et proches de Marine LE PEN sont soupçonnés d'escroquerie et recel d'abus de biens sociaux au préjudice de l'Etat.

**13 novembre** Une somme « forfaitaire » aux victimes de violences sexuelles dans l'Eglise. La conférence des évêques a adopté le principe d'un mécanisme financier qui n'est « ni une indemnisation ni une réparation ».

Au procès du Médiateur, la « négligence » de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM). Depuis le début du procès, SERVIER et l'ANSM s'évertuent à souligner la responsabilité de l'autre dans cette affaire.

Le Ministère de la Justice veut faciliter le recours au travail d'intérêt général (TIG). Un accord devrait être signé mardi pour augmenter de 67% le nombre de postes offerts. 30.000 postes proposés en 2022 – durée du TIG : de 20 heures à 400 heures. Elargissement du type de structures habilitées à proposer des TIG : en plus des collectivités locales, des administrations, des établissements publics et associations, entreprises de l'économie sociale et solidaires, sociétés ayant dans leurs statuts la poursuite d'objectifs sociaux et environnementaux. Création d'une Agence du TIG et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice.

« Rendre la justice » documentaire français de Robert SALIS (2 heures). « Les gars qui viennent devant la justice apporte la dentelle de leur vie. Et la justice, elle a la délicatesse d'un 35 tonnes qui se gare dans un magasin de porcelaine ». Témoignage d'un juge : « Je ne garantis pas que je n'ai jamais broyé quelqu'un. Je vis avec ça ! ».

**14 novembre** Terrorisme : une menace en recomposition. Les autorités françaises craignent le retour de djihadistes sur le territoire depuis l'effondrement du « califat ». Les prisons, cœur de la menace endogène. En mai a été créé le Service National du renseignement pénitentiaire (SNRP). 366 places sont allouées : 177 en quartier d'isolement, 104 dans six quartiers d'évaluation de la radicalisation (QER) et 85 places dans des quartiers de prévention de la radicalisation (QPR). En 2019, 109 personnes étiquetées « terroristes islamiques » sont sorties de prison et font l'objet d'un suivi de la DGSI.

**15 novembre** Ouverture d'une enquête à la suite d'une plainte contre Pierre JOXE. Une ex-employée de l'ancien ministre socialiste l'accuse de violences sexuelles. La plainte a été déposée à quelques jours de l'audience qui doit opposer Pierre JOXE à Alexandra

BESSION, Pierre JOXE a initié une procédure en diffamation.

Un pirate informatique face aux géants de l'audiovisuel au tribunal. Nicolas T, 22 ans, a partagé illégalement les liens de millions de vidéos. L'enquête a évalué à 146.000 euros le chiffre d'affaire tiré des activités de piratage de Nicolas T.

Michel FOURNIRET et son ex-femme en garde à vue. Ils sont soupçonnés d'être impliqués dans la disparition d'une femme en décembre 1993.

**16 novembre** Peines exemplaires requises contre un réseau de prostitution nigérian à LYON. Les réquisitions ont réclamé de 3 à 10 ans de prison contre les 23 prévenus impliqués dans le réseau, démantelé fin 2017. A LYON, sur 500 prostituées recensées sur la voie publique, la moitié sont des nigérianes.

Le non-lieu de Gérard DARMANIN sur une plainte pour viol réexaminé. La plaignante avait fait appel de la décision du juge qui avait refusé de relancer les investigations. La Cour d'appel avait jugé le recours hors délai. La Cour de cassation a considéré que le délai d'appel n'avait en fait pas commencé à courir.

La Commission Nationale informatique et libertés (CNIL) s'empare de la reconnaissance faciale, elle préconise une utilisation minimale et très encadrée de cette technologie.

**17/18 novembre** FEMINICIDES : Nicole BELLOUBET, la Garde des Sceaux, regrette des « défaillances ». « En 10 ans, nous avons recensés près de 1500 femmes qui ont péri victimes de leur conjoint et parfois de nos propres défaillances ». Plus de 130 femmes ont été tuées par leur compagnon depuis janvier.

Deux nouvelles mises en examen pour le projet d'attaque contre MACRON en 2018. Les deux hommes étaient membres d'un groupe hétérogène proche de l'extrême droite identitaire.

Olivier, 17 ans, torturé à mort pour une petite arnaque.

Le procès du financement du FN ouvre les arrières-cuisines du parti. Le tribunal démêle jours après jours le système élaboré entre « vieux camarades » à l'occasion des élections législatives de 2012.

La « bonne baguette de la prison ». Il y a deux mois, la maison centrale de Saint-Maur s'est lancée dans la production de pains. Le pain apparaît comme un vecteur idéal pour renouer avec le concept du labeur. Le chef de la détention indique : « quand la nourriture est bonne dans une prison, que du travail y est proposé en échange d'un salaire et que l'offre de parloirs n'est pas saturée, tout va bien mieux ».

**19 novembre** Terrorisme : début du procès de la sœur CLAIN. L'aînée de Fabien et de Jean-Michel, qui avaient revendiqué les attentats du 13 novembre, avant d'être tués en SYRIE, est soupçonnée d'avoir joué un rôle central dans la dérive radicale de toute la famille et d'avoir influé sur toute galaxie djihadiste.

Homicides conjugaux ; la justice face à ses failles. Le rapport de l'inspection générale souligne de graves dysfonctionnements dans la chaîne pénale. La mauvaise circulation

de l'information est un terrible facteur d'aveuglement des institutions face aux crimes conjugaux.

Les institutions violentes à l'égard des enfants. Le défenseur des droits pointe un « décalage entre les droits proclamés et les droits réels ».

Les appels au secours d'enfants incarcérés. Documentaire de Cyril DENVERS et Des MAZERY « les enfants maudits » France 3 Mardi 19 à 23h20. Un documentaire exhumé des lettres de détenus âgés de 7 à 19 ans à la Petite Roquette au début du XX siècle. Les services sociaux n'existant pas, la prison en fait office.

**20 novembre** Pédophilie : l'ex-chirurgien de JONZAC visé par près de 200 plaintes. Joël LE SCOUARNEC est incarcéré depuis sa mise en examen en 2017. Un premier procès aura lieu en mars 2020 devant la Cour d'Assises de SAINTES. En 2005, il avait été condamné à 4 mois de prison avec sursis pour détention d'images pédopornographiques.

Alexandra BESSON face à Pierre JOXE l'affrontement de deux parrains à la barre. L'ex-ministre poursuit la jeune femme en diffamation. Elle l'accuse d'agression sexuelle.

Adama TRAORE : vers une nouvelle expertise. Trois médecins sont chargés d'étudier les circonstances de la mort du jeune homme en 2016.

Violences conjugales : le suivi des auteurs occulté du GRENELLE. Sur les 60 propositions rendues fin octobre, une seule fait mention directement de cette question.

**21 novembre** L'administration pénitentiaire s'arme contre la menace des drones. Au 25 septembre, 44 signalements de survols au-dessus de 24 établissements ont été recensés depuis le début 2019. Le ministère de la justice va consacrer 3,6 Millions d'euros à la lutte contre les drones malveillants en 2020.

Les larmes ambiguës de Bilal TAGHI. Le « djihadiste des prisons » est jugé pour avoir tenté de tuer deux surveillants en 2016 à OSNY.

Devant le tribunal, Anne-Diana CLAIN plaide l'aveuglement. La sœur des djihadistes liés aux attentats du 13 novembre, partie en SYRIE, maintient qu'elle ignorait tout des exactions de l'Etat islamique.

**22 novembre** Anne-Diana, l'ainée de la fratrie CLAIN condamnée à neuf ans de prison, elle a été reconnue coupable ainsi que son époux « d'association de malfaiteurs à visée terroriste ». Mohamed AMRI, son époux, a été condamné à dix ans de prison, dont une peine de sureté aux 2/3, assortie d'une interdiction définitive du territoire français.

**23 novembre** Les projets de l'exécutif pour réformer la magistrature. Selon un sondage réalisé par l'IFOP en septembre 53% des français ont confiance dans la justice, dix points de moins en dix ans. Le Conseil Supérieur de la Magistrature a indiqué en janvier que seules 2 plaintes sur les 1045 reçues de 2015 à 2018 avaient donné lieu à un renvoi devant la formation disciplinaire. La nouvelle loi organique imposerait aux magistrats de rester au moins 3 ans à un poste (contre 2 aujourd'hui). Les voies d'entrée dans la magistrature pourraient être simplifiées et diversifiées.

Trois mois de prison avec sursis requis contre le CRS lanceur de pavé.

L'alibi de Michel FOURNIRET en question. Monique OLIVIER a contredit l'alibi fourni par le tueur en série dans l'enquête sur la disparition d'Estelle MOUZIN en 2003.

Médiator : « je fais plus rien, j'attends la fin ». Des victimes du médicament ont témoigné, jeudi, à la barre. « Ils ont assassiné des gens et ils faisaient jackpot tous les ans, ils sont des truands, des escrocs » Michel, sous médiateur de 2007 à 2009.

**24/25 novembre** Orphelins des féminicides, une enfance effacée. En 2018, 82 enfants sont devenus orphelins à cause d'un homicide conjugal. Près de 60 étaient présents lors du meurtre. La plupart ne sont pas suivis, il n'existe qu'un seul dispositif en Seine-Saint-Denis.

Face aux « djihadistes des prisons », l'espoir et le doute. BILAL TAGHI a été condamné à 28 ans de prison pour avoir tenté de tuer deux surveillants en 2016.

MODEM : Michel MERCIER, ex-ministre de la justice mis en examen. Il est épinglé dans l'affaire des assistants parlementaires. Il a été mis en examen pour « complicité de détournement de fonds publics ».

Au procès du FN, les bonnes affaires de RIWAL. Les cadres et proches du parti d'extrême droite ont dû s'expliquer sur des montages financiers. La société de CHATILLON règle pêle-mêle son loyer, son assurance-vie, une moto HARLEY-DAVIDSON de fonction.

**26 novembre** Violences conjugales : les arbitrages du GRENELLE.

- Aménagement du secret médical.
- Le suicide forcé reconnu. En 2018 217 femmes se seraient suicidées en raison de violences conjugales.
- Une grille d'évaluation du danger.
- Un meilleur accueil des victimes.
- Médiations pénales et visites en détention encadrées.
- Autorité parentale suspendue en cas d'homicide conjugal.
- Formation obligatoire pour les enseignants.
- Prise en charge des auteurs de violences.
- Hébergements d'urgence.
- Bracelets anti-approchement.

**27 novembre** Les gilets jaunes et le piège du BURGER KING. Des CRS ont matraqués des manifestants réfugiés dans un fast-food le 1<sup>er</sup> décembre 2018, une journée particulièrement violente. En dehors du capitaine de compagnie, aucun des 14 policiers n'a été interrogé par les enquêteurs.

Un jeune homme séquestré décède après avoir été torturé dans le sous-sol d'un immeuble du 19<sup>ème</sup> arrondissement.

Un lycéen de Seine-Saint-Denis meurt après avoir été poignardé. Il y a un mois, un autre élève du Lycée d'Alembert à AUBERVILLIERS avait été tué aux Lilas.

Une lycéenne tente de s'immoler par le feu. La jeune fille a été prise en charge dans un état d'urgence absolue

MACRON à la rencontre d'une victime de violences conjugales. La visite du Président s'est tenue au tribunal de CRETEIL qui a mis en place un circuit accéléré de traitement de ces dossiers.

**28 novembre** Affaire du chirurgien pédophile : le vertige des victimes. Trois personnes ont témoigné lors d'une conférence de presse, mardi. Dans les écrits du médecin, il détaille par le menu des abus sexuels sur des patients jeunes dans les hôpitaux où il a exercé entre 1992 et 2017.

Hôpital psychiatrique du ROUVRAY épinglé. La contrôleur générale des lieux de privation de liberté signale des dysfonctionnements « graves ».

Adèle HAENEL porte finalement plainte contre le réalisateur Christophe RUGGIA pour « harcèlement sexuel permanent » et pour « attouchements » subis quand elle avait entre 12 et 15 ans.

Notre sécurité dépend largement de l'accès aux preuves électroniques. Un collectif de procureurs européens appelle les législateurs nationaux à adopter la proposition de la Commission Européenne obligeant les fournisseurs d'accès à fournir plus aisément les données électroniques.

**29 novembre** Les élus condamnés en attente du verdict des urnes. Plusieurs candidats se présentent aux élections municipales en dépit de leur casier judiciaire.

Prison ferme et amendes requises au procès du FN. 7 prévenus et 3 personnes morales sont accusés d'escroquerie et d'abus de biens sociaux. Au-delà des escroqueries, il est reproché à plusieurs prévenus d'avoir utilisé le système à des fins d'enrichissement personnel.

Harcèlement moral : du sursis requis contre Luc BESSON. Il est poursuivi par son assistante de direction. Il était absent lors du procès.

Disparition d'Estelle MOUZIN : la piste FOURNIRET resurgit. Il a été mis en examen pour enlèvement, séquestration suivis de mort.

La magistrature, un corps très élitiste. Selon une étude universitaire, la sélection sociale y est encore plus marquée qu'ailleurs. 63% des magistrats sont issus des classes sociales les plus favorisées. Autre caractéristique : l'homogamie. 21% des magistrats sont en couple avec un ou une homologue. 66% des magistrats sont des femmes mais 55% des fonctions les plus élevées sont occupées par des hommes.

**30 novembre** BARBARIN : « L'Eglise a changé, la société aussi ». Le cardinal est jugé en appel pour non dénonciation d'agressions sexuelles sur mineurs. Le parquet va requérir la relaxe de BARBARIN.

Au procès du médiateur, les timides regrets d'un dirigeant de SERVIER. Ex-numéro 2, Jean-Philippe SETA est jugé pour tromperie et homicide involontaire.

Attentat du 13 novembre : le parquet requiert un procès aux assises pour 20 personnes.  
Le seul membre encore vivant du commando est Salah ABDESLAM.